

Serge PERIN

PREMIÈRE JOURNÉE

Commissaire enquêteur

Ouvrière Registre

Les 24 février de 9h. heures à heures

Observations de M^{lle}

Propriétaire de la parcelle 150 section 12
desire savoir si cette parcelle est impactée par
le projet de modification du P.L.U.
25/2/2015

Première Permanence

Serge PERIN

Commissaire enquêteur

La suppression de l'emplacement réservé B1 -
"agrandissement du cimetière" avait été décidée par
la commune, celle-ci étant devenue propriétaire du
terrain concerné (section 3 parcelle n° 145) par acte
notarié du 08/04/2011.

Si la suppression envisagée de l'ER B1 a été prise
en compte au niveau du cartouche de la planche n°1
du règlement graphique, ce n'est pas le cas au
niveau du plan de la planche n°1 du règlement
graphique ni au niveau de la notice explicative
point 14.

Je demande la prise en compte de la suppression
de l'emplacement réservé B1.

ARTZ Hubert
secrétaire général
de la mairie de Nonswiller.

~~Objet de la présente~~

Suite à l'inquiétude de l'impact de la modification
du PLU, nous sommes venus nous renseigner et
nous informer. Etudiez en zone PPRi cette zone
nous donne énormément de contraintes.

nous souhaitons ne pas être oublié et cette zone
devrait être réconsidérer

8/3/2015

Serge PERIN

Commissaire enquêteur